

AVERTISSEMENT

L'offre que m'a faite Emmanuelle Tourme Jouannet de publier un *compendium* de mes articles dans la stimulante collection qu'elle dirige m'a surpris. Certes elle ne pouvait que flatter mon *ego* : il est agréable à un auteur de constater qu'on le prend suffisamment au sérieux pour vouloir publier un échantillon de son œuvre dans une série d'ouvrages consacrée aux doctrine(s) du droit international public. Mais je ne suis pas certain d'avoir une « œuvre » justement, et moins encore, que celle-ci puisse trouver un public (fût-il limité aux internationalistes) : même si j'ai toujours senti le besoin de prendre un peu de recul par rapport à ma très abondante pratique du droit international, j'ai conscience des limites de mes capacités théoriques et je me crois un piètre « faiseur de système » – cela ne m'empêche pas d'avoir des convictions doctrinales bien ancrées (ce qui ne veut pas dire toujours tranchées – mises à part mes positions « anti- » positivisme (volontariste) et monisme qui, elles, sont assez catégoriques et se fortifient plus qu'elles ne se nuancent avec l'âge... Mais puisqu'on me le proposait avec une gentille insistance, l'*ego* a pris le dessus sur le *non sum dignus* !

Mais il fallait choisir.

J'écris beaucoup – trop sans doute... Je n'ai pas l'angoisse de la feuille blanche, et je suis ainsi fait que je n'arrive à penser qu'avec un stylo ou un clavier d'ordinateur. Ceci dit, rien de ce que j'ai écrit ne me paraît « indispensable », si bien qu'il m'a, finalement, été assez facile de « sacrifier » nombre de mes travaux, même lorsqu'ils portent sur des sujets généraux. Mon choix a été guidé par les principes suivants :

- pas de publication en anglais (j'écris beaucoup dans cette langue : n'en déplaise aux défenseurs acharnés de la francophonie, c'est dans la langue de McNair et Hersch Lauterpacht qu'on est lu, malheureusement pas dans celle de Georges Scelle ou de Paul Reuter)⁶ ;

- des textes portant sur des sujets diversifiés – mais point trop pointus – afin de permettre aux possibles lecteurs de se faire une idée générale de mon *credo* en matière de droit international ;

⁶ Un autre recueil de mes articles – en anglais cette fois – devrait être publié assez prochainement dans une autre collection dirigée par l'infatigable « diffuseuse » de doctrine qu'est Emmanuelle Tourme Jouannet : French Studies (Hart Publishing).

AVERTISSEMENT

- point trop de répétitions (je reconnais que je me « plagie » souvent – moins par paresse que pour ... tenir les délais ou par souci pédagogique ; et c'est pourquoi certains des travaux que l'on trouvera ci-après ne sont reproduits que partiellement) ; et

- en cas d'hésitation, plutôt un texte difficilement accessible que facile à trouver dans toute bonne bibliothèque universitaire (comme l'*Annuaire français de droit international* ou la *Revue générale*) : donc quelques cours d'été et beaucoup de contributions à des *Mélanges* – bien que je pense le plus grand mal de l'exercice obligé des « mélanges » même s'ils permettent d'exprimer son admiration à un collègue et ami respecté ; au demeurant, ils ont ceci de bon qu'ils permettent de réfléchir, sans réelles exigences « scientifiques », à un sujet librement choisi. Leur diffusion souvent confidentielle (qui les lit ?) m'a conduit à inclure plusieurs de mes contributions à des ouvrages de ce type dans ce recueil.

Le classement des articles retenus s'est fait assez naturellement selon un plan banal de quasi-manuel : I. La communauté internationale (sujets) ; II. La formation du droit international (sources) ; III. L'application du droit international, sur quoi aurait dû se greffer une quatrième partie consacrée aux rapports de systèmes largement conçus qui, pour cause de manque de place, s'est finalement réduite à un bref articulet, mais qui reflète convenablement, je crois, mes positions sur cette question essentielle.

En tête de chaque partie figure la liste des travaux que j'ai consacrés à ce thème général (avec quelques redites pour les études « transversales »)⁷. Et, précédant chaque article, une brève notice explique dans quelles conditions je l'ai rédigé, comment il se situe par rapport à d'autres écrits portant sur le même thème général et le regard que je porte sur lui aujourd'hui, s'y ajoute, le cas échéant, un embryon très sommaire de mise à jour.

Est-il utile de préciser combien je suis reconnaissant aux trois jeunes collègues qui ont rédigé la présentation de ce recueil d'avoir accepté avec beaucoup de gentillesse de se plonger dans la lecture de ces travaux et d'en faire la présentation – excessivement indulgente⁸ ?

A. P.

⁷ Pour une bibliographie très complète, v. <http://www.alainpellet.eu/Pages/bibliographie.aspx>.

⁸ J'adresse aussi de très vifs remerciements à Alina Miron, qui a beaucoup travaillé avec moi dans la préparation de ce recueil et a même, en partie, réussi à apaiser mes scrupules à l'égard d'une publication dont l'utilité ne me paraissait pas évidente...